

# Portrait statistique des entreprises et des salariés

Observatoires

## Branche professionnelle de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre



Comité Paritaire de Pilotage de l'Observatoire

Service Observatoires  
AGEFOS PME  
187, quai de Valmy  
75010 PARIS



Avril 2013

[agefos-pme.com](http://agefos-pme.com)

1.	Objectif et méthodologie.....	3
2.	Synthèse.....	7
3.	Présentation générale de la branche.....	10
4.	Caractéristiques des salariés.....	20
5.	Typologie des contrats.....	33
6.	Annexes.....	42

# 1 | Objectif et méthodologie

## Objectif de l'étude et méthodologie

### Objectif

Ce document vise à dresser un portrait statistique des entreprises et des salariés de la branche professionnelle.

Son objectif est de décrire les caractéristiques des entreprises (taille, localisation, ...) de la branche ainsi que celles des salariés de ces entreprises (âge, sexe, PCS, ...).

### Méthodologie

Ce portrait statistique repose sur la base de données collectées auprès de l'INSEE dans le cadre de la DADS pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010.

Les entreprises de la branche professionnelle sont identifiées par leur IDCC (Identifiant De Convention Collective), le 1499.

Les données de la branche sont comparées à l'ensemble des secteurs d'activité, ainsi qu'au secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques.

### Composition du secteur de comparaison (les 10 principaux NAF)

code NAF	Intitulé
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres
2341Z	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
2229A	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
2229B	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques
2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
2361Z	Fabrication d'éléments en béton pour la construction
2222Z	Fabrication d'emballages en matières plastiques
2319Z	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
2399Z	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
2363Z	Fabrication de béton prêt à l'emploi
...	...

## Présentation de la base de données DADS – INSEE

### La DADS

« A l'origine, la Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique français. Les informations proviennent des exploitations statistiques des Déclarations annuelles des données sociales (DADS), des données du Système d'information sur les agents du secteur public (Siasp) et des déclarations des particuliers-employeurs.

Les dernières données disponibles portent sur 2010. »

### Choix de l'indicateur « postes »

Les résultats concernent l'indicateur « postes », qui prend en compte l'ensemble des salariés ayant travaillé dans la branche sur une année donnée. Cet indicateur est plus complet que l'indicateur « salarié ».

*(cf. définition page suivante)*

### Le secret statistique

Il se peut que certaines données ne soient pas disponibles, pour des raisons de secret statistique.

« Le secret statistique est une forme particulière du secret professionnel qui s'applique aux statisticiens publics.

Son principe général est d'apporter aux personnes qui fournissent à l'administration, ou aux personnes chargées d'une mission de service public, des informations utilisées pour l'établissement de statistiques publiques, l'assurance que ces informations ne seront pas utilisées d'une façon susceptible de leur porter tort. »

## Définitions selon l'INSEE

### Entreprise

« L'entreprise est représentée par une unité légale (personne physique ou morale) exerçant une activité économique. Elle réalise cette activité dans un seul ou dans plusieurs établissements. »

### Établissement

« Un établissement est l'unité géographique, dans laquelle une entreprise exerce une activité économique.

Une déclaration DADS est en principe relative à l'établissement, mais il arrive exceptionnellement qu'elle porte sur plusieurs établissements d'une même entreprise (déclaration groupée). »

### Poste

« Un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. »

### Poste annexe ou non annexe

« Un poste est considéré dans les DADS-Grand format comme non annexe si le volume de travail associé est « suffisant ».

En 2010, si la rémunération nette est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si le nombre d'heures salariées est supérieur à 120 et que la durée de travail est supérieure à 30 jours, on considère qu'on est en présence d'un « vrai » emploi ou poste non annexe ; a contrario, si la rémunération nette est inférieure à 3 SMIC mensuels et si la durée est inférieure à 30, on considère que le poste est annexe. Pour les valeurs intermédiaires et dans quelques cas particuliers, des calculs plus complexes permettent de déterminer si le poste est considéré comme annexe ou non. »

### PCS

« La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). »

# 2 | Synthèse

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

## Présentation de la branche

**660 entreprises** composaient la branche en 2010.

Il s'agit **principalement de TPE (63 %)**, mais **cette part est faible en comparaison à l'ensemble de l'économie** en France (86 %).

La **répartition géographique des entreprises est proche de celle tous secteurs d'activité confondus**. La région Île-de-France est la plus importante (17 %, mais - 4 points par rapport à l'ensemble), suivent la région PACA (13 %, + 4 points) et la région Rhône-Alpes (11 %, + 1 point).

**4 entreprises en France sur 10 000 sont dans la branche professionnelle**. Les régions Alsace, Lorraine, PACA et Corse se distinguent par un poids économique supérieur ou égal à 6 entreprises de la branche pour 10 000 entreprises.

**Plus de 4 entreprises sur 10 déclarent en activité principale celle du façonnage et de la transformation du verre plat (NAF 2312Z)**. Les travaux de peinture et vitrerie (NAF 4334Z) ressortent en seconde position (26 %).

**16 100 salariés** étaient recensés au sur l'année 2010.

La **majorité des salariés se trouvent dans des entreprises de 50 salariés ou plus** (44 %), néanmoins, cette proportion est plus faible que pour l'ensemble de l'économie (57 %).

Contrairement à la répartition géographique des entreprises, **la répartition géographique des salariés diffère fortement de celle de l'ensemble de l'économie**. L'Aquitaine ressort comme la principale région (11 %) devant l'Île-de-France (9 %), Rhône-Alpes (9 %), Pays-de-la-Loire (8 %) et Bretagne (7 %).

Le nombre de salariés de la branche pour 10 000 salariés tous secteurs confondus permet de mesurer le poids économique de la branche sur un territoire. **France entière, 4 salariés sur 10 000 travaillent dans une entreprise de la branche**. L'Alsace, l'Aquitaine, la Basse-Normandie et la Picardie se distinguent par un poids supérieur ou égal à 7 salariés pour 10 000, alors que l'Île-de-France affiche seulement un poids de 1 pour 10 000.

De taille plus importante, **les entreprises de façonnage et transformation du verre plat (NAF 2312Z) emploient 2 tiers des salariés**.



Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

## Les caractéristiques des salariés

La branche professionnelle de la miroiterie, de la transformation et du négoce est **très masculine** (75 % d'hommes), c'est 28 points de plus que pour l'ensemble de l'économie (47 %) mais dans la moyenne du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux (75 % également).

Moins d'un quart des salariés (24 %) ont moins de 30 ans, la branche est donc **peu composée de jeunes salariés** au regard de l'ensemble des actifs (30 %). Dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux, la part de jeunes est encore plus faible (17 %).

**Le vieillissement des salariés semble se poursuivre**, avec une baisse des effectifs des moins de 25 ans depuis 2007, au détriment des 45 ans et plus.

**La pyramide des âges est relativement équilibrée selon le sexe**, avec un pic de salariés entre 35 et 49 ans.

Au contraire, **la répartition des salariés par PCS diffère selon le sexe**, les hommes sont majoritairement des ouvriers (68 %), tandis que les femmes sont plus fréquemment des employées (52 %).

Tous sexes confondus, la branche est **essentiellement composée d'ouvriers** (opérateurs et ouvriers de la production verrière, second œuvre du bâtiment, conducteurs routiers,...), près de 6 salariés sur 10.

Les contrats de travail sont **très majoritairement des CDI** (91 %), tout comme dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux (90 %). Tous secteurs confondus, la part des CDI est beaucoup moins élevée (74 %). **Le sexe du salarié n'influe pas sur le type de contrat signé.**

A contrario, **le sexe est déterminant quant au temps de travail** : 92 % des hommes sont à temps complet contre 74 % des femmes. Cette tendance n'est pas propre à la branche de la miroiterie, de la transformation et du négoce. En effet, alors que 77 % des hommes sont à temps complet, tous secteurs d'activités confondus, seulement 51 % des femmes sont à temps complet.

**Tous sexes confondus, près de 9 salariés sur 10 sont à temps complet** (88 %, contre 91 % dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux et 63 % pour l'ensemble de l'économie).

# 3 | Présentation générale de la branche

## Données de cadrage

<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>660</b>
-----------------------------	------------

<b>Nombre d'établissements</b>	<b>810</b>
--------------------------------	------------

<b>Nombre de salariés</b>	
	<i>au 31/12/2010</i> 12 700
	<i>sur l'année 2010</i> 13 600
	<i>sur l'année 2010 (en ETP*)</i> 11 600
	<i>sur l'année 2010 (en nombre de postes*)</i> 16 100
	<i>sur l'année 2010 (en nombre de postes non annexes*)</i> 15 200

\* Cf. définitions en page 5

ETP : Equivalent Temps Plein - nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

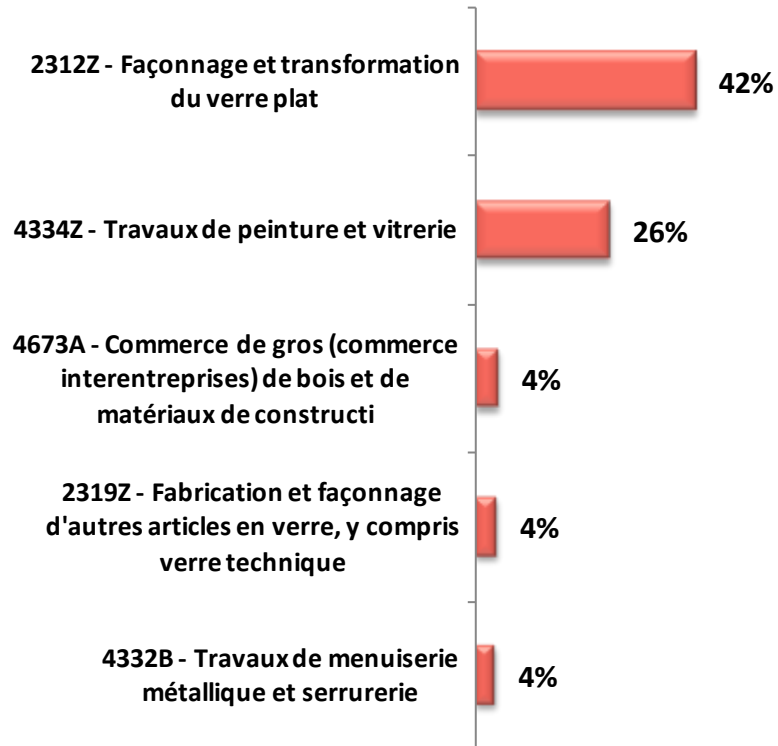
# Evolution du nombre de postes



# Les 5 principaux codes NAF

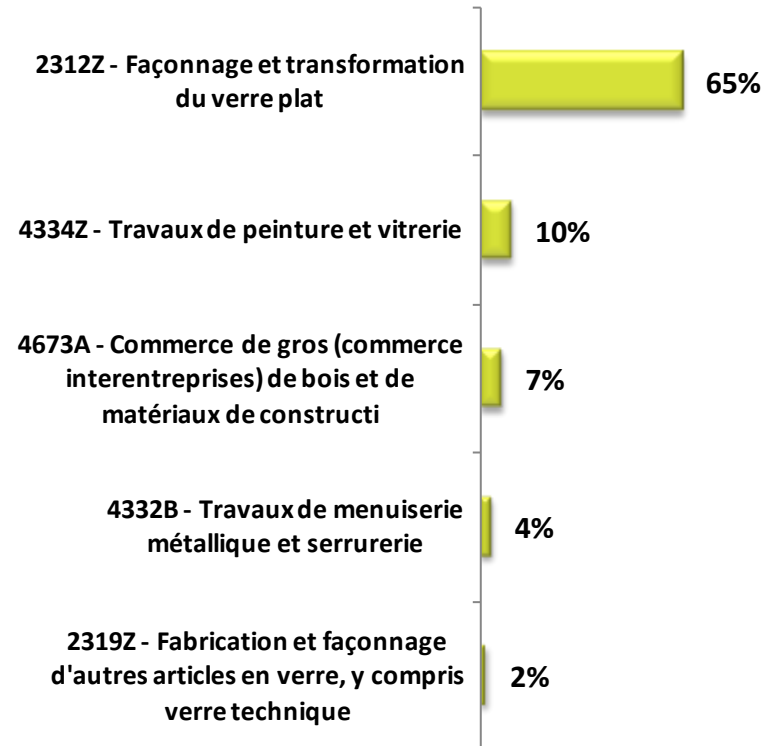
## Répartition des entreprises par secteur d'activité

(en pourcentage d'entreprises)



## Répartition des salariés par secteur d'activité

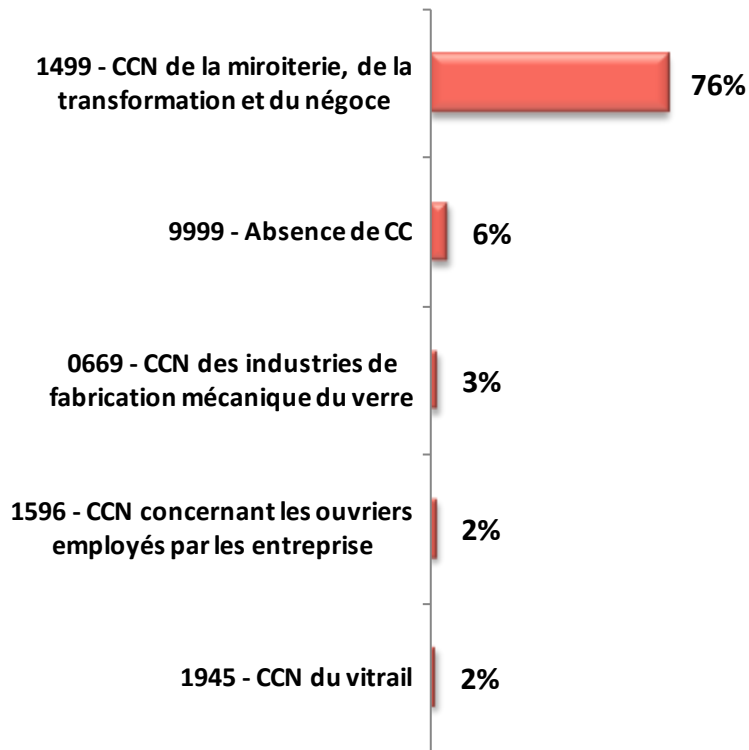
(en pourcentage de salariés)



# Les 5 principales conventions collectives pour le code NAF 2312Z

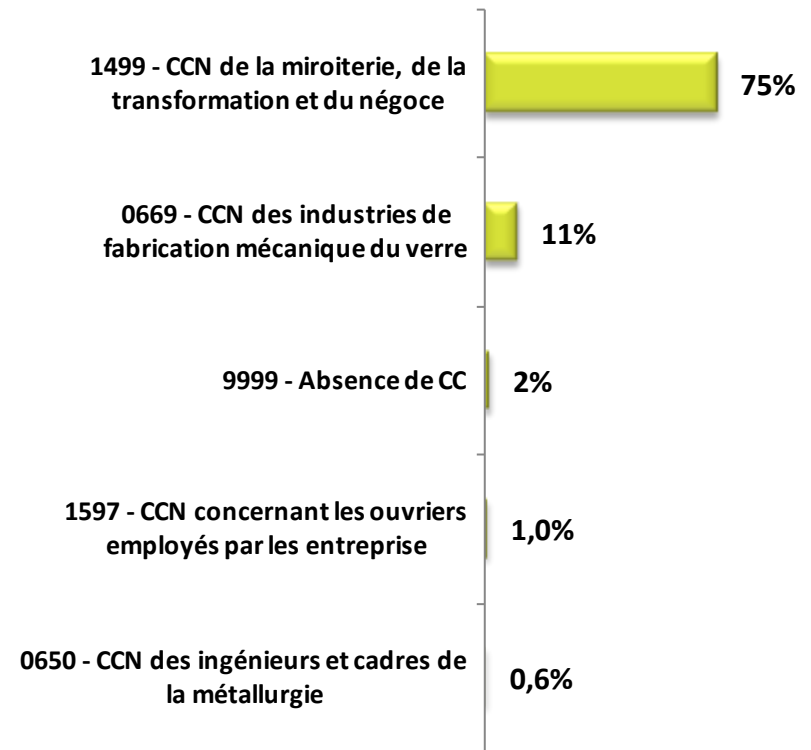
## Répartition des entreprises par CCN

(en pourcentage d'entreprises)



## Répartition des salariés par CCN

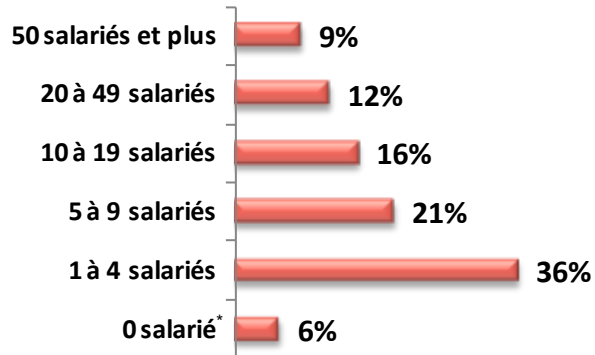
(en pourcentage de salariés)



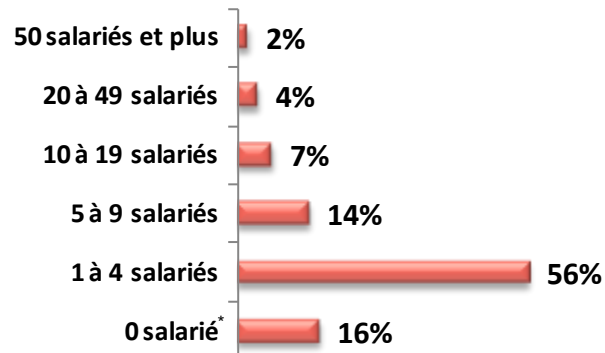
# Périmètre des établissements et des salariés

## Répartition des entreprises selon leur taille

*Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce*

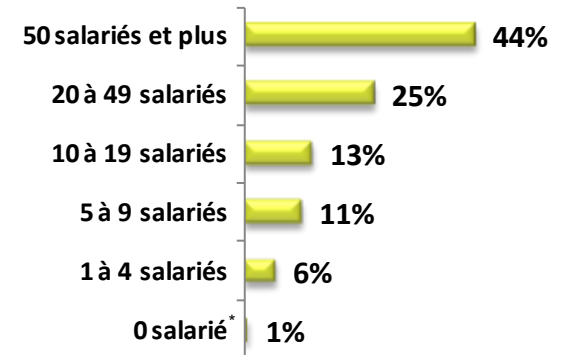


*Tous secteurs confondus*

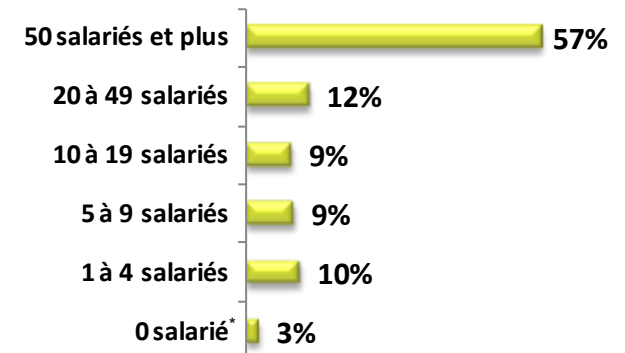


## Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise

*Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce*

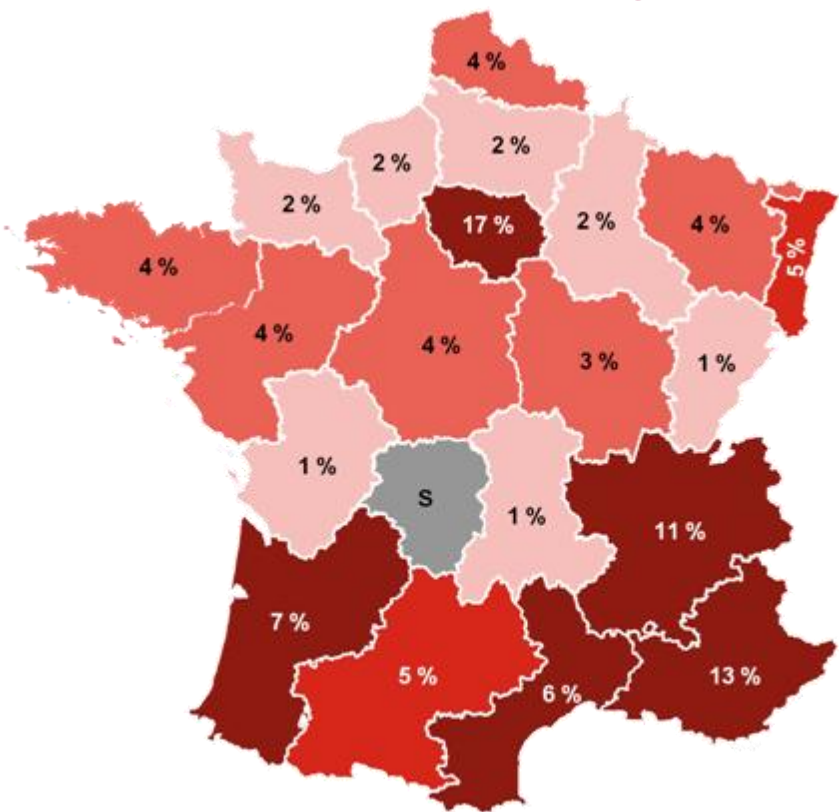


*Tous secteurs confondus*

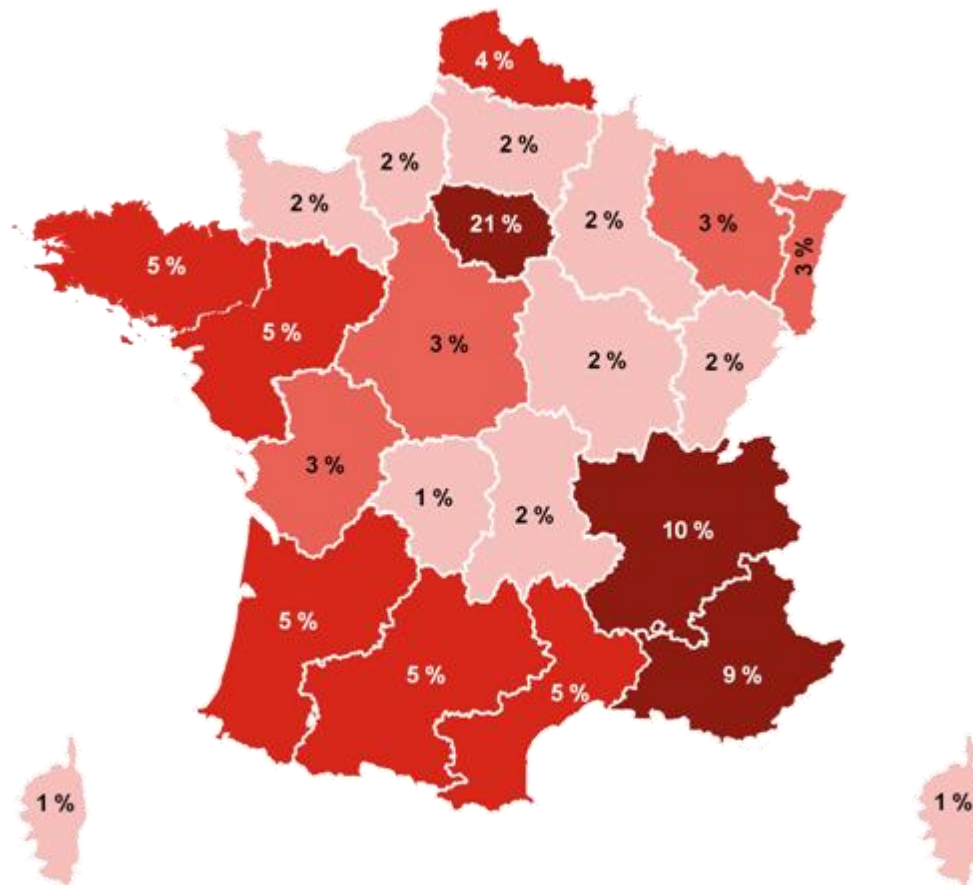


# Répartition géographique des entreprises

## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce



## Tous secteurs confondus

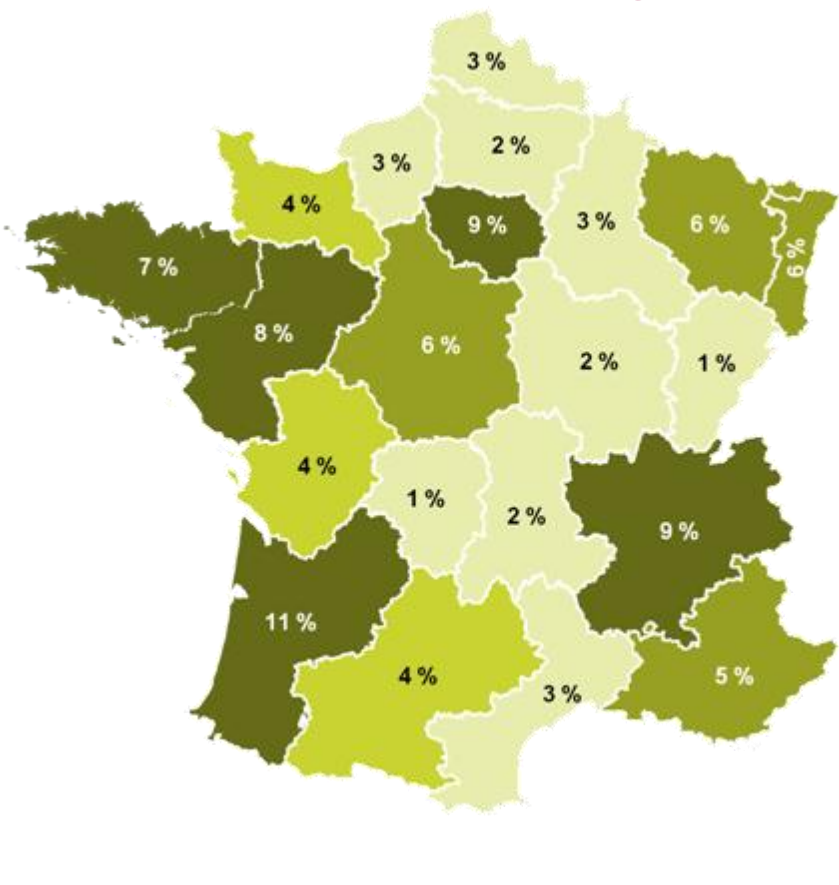




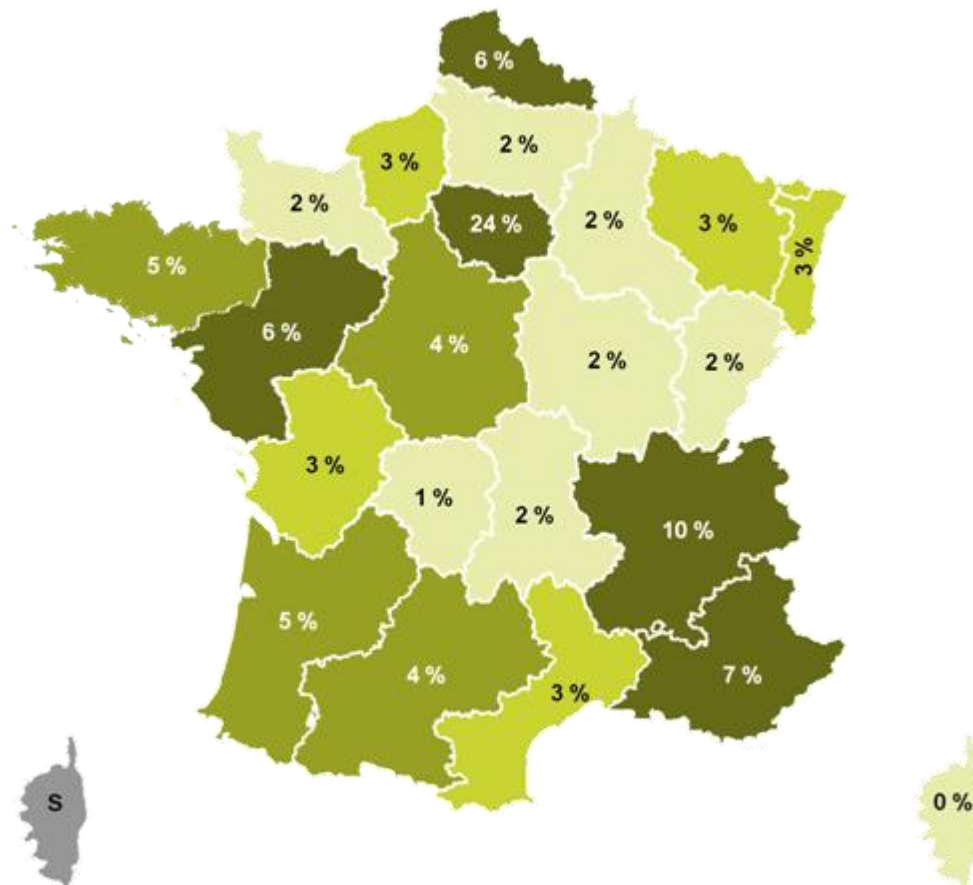


# Répartition géographique des salariés

## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce



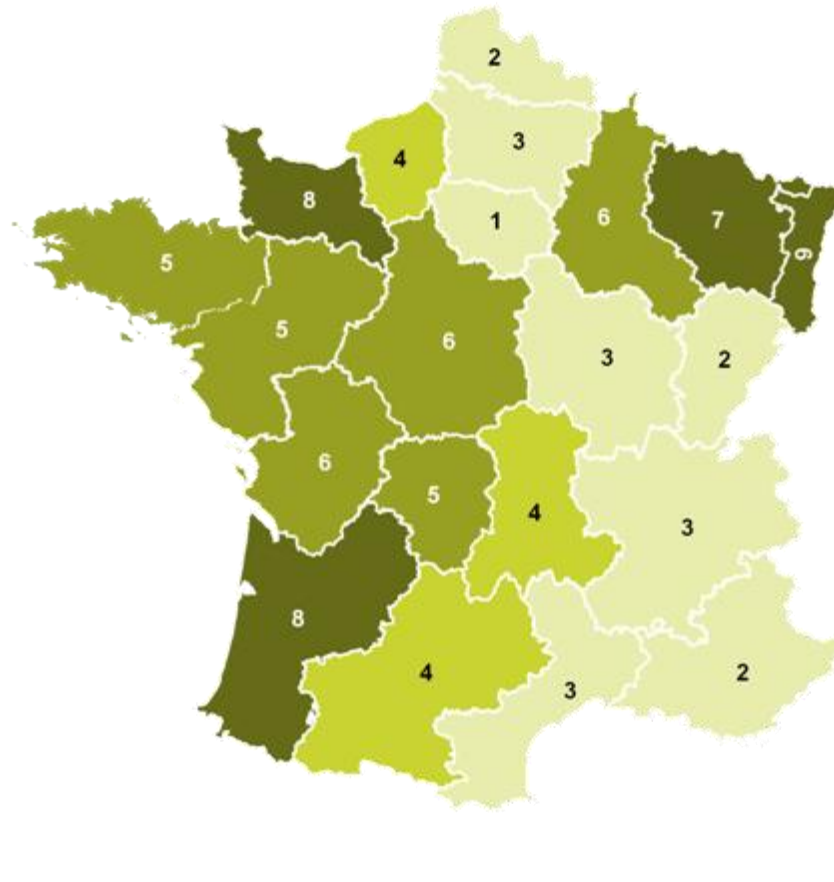
## Tous secteurs confondus



# Poids des salariés de la branche professionnelle

## *Poids des salariés de la branche professionnelle*

*(en nombre de salariés de la branche pour 10 000 salariés)*



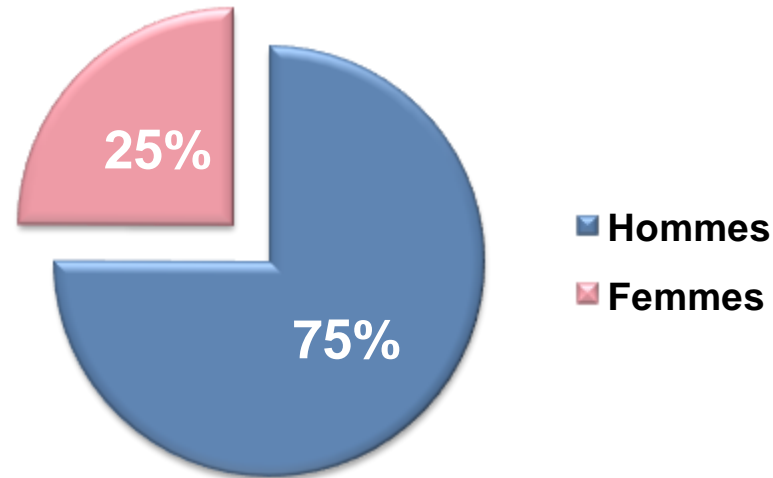
**France entière :  
4 salariés de la branche pour  
10 000 salariés**

# 4

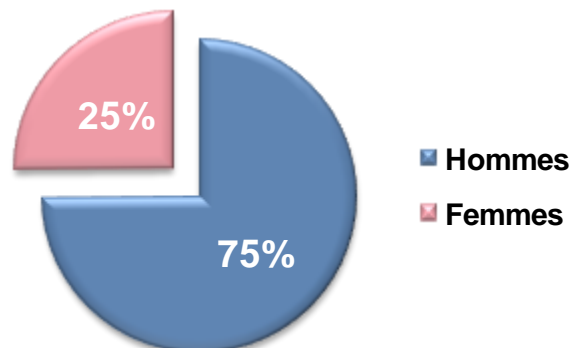
## Caractéristiques des salariés

# Répartition Hommes / Femmes

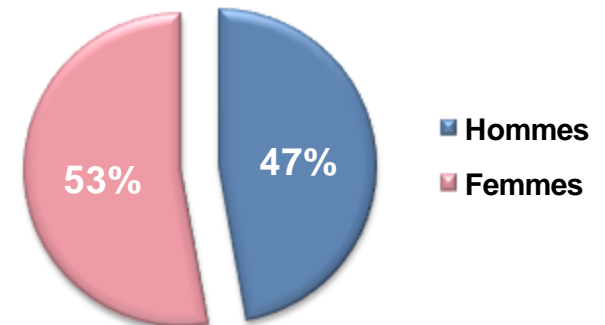
## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce



## Fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux

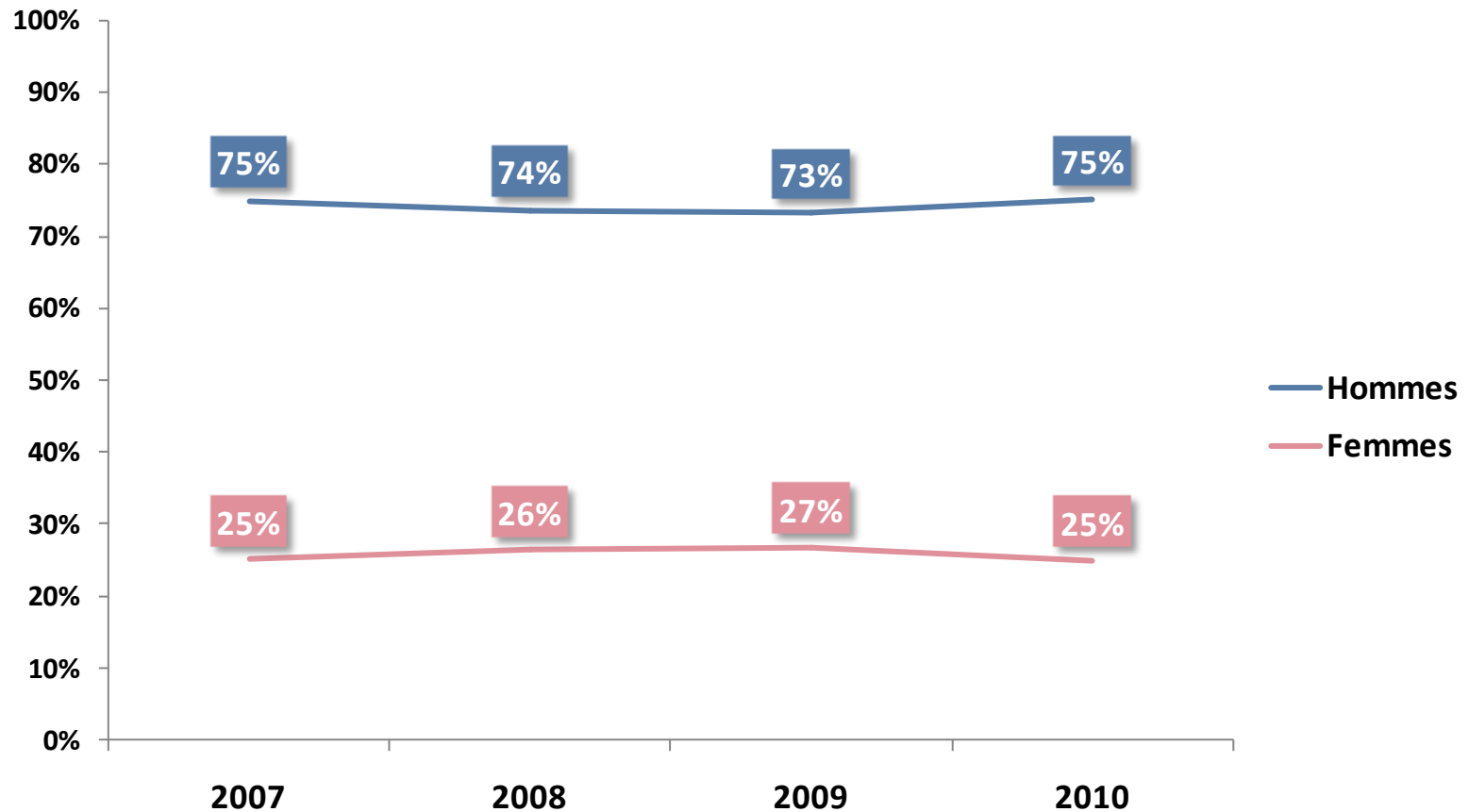


## Tous secteurs confondus



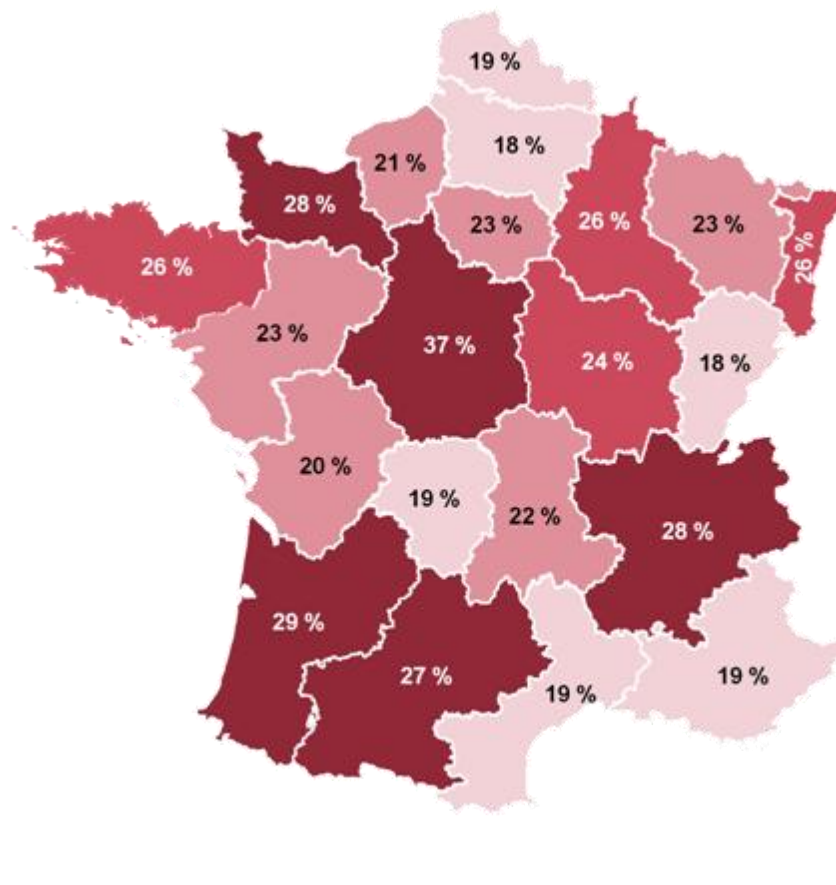
# Répartition Hommes / Femmes

## Evolution de la proportion d'hommes et de femmes dans la branche



## Répartition Hommes / Femmes

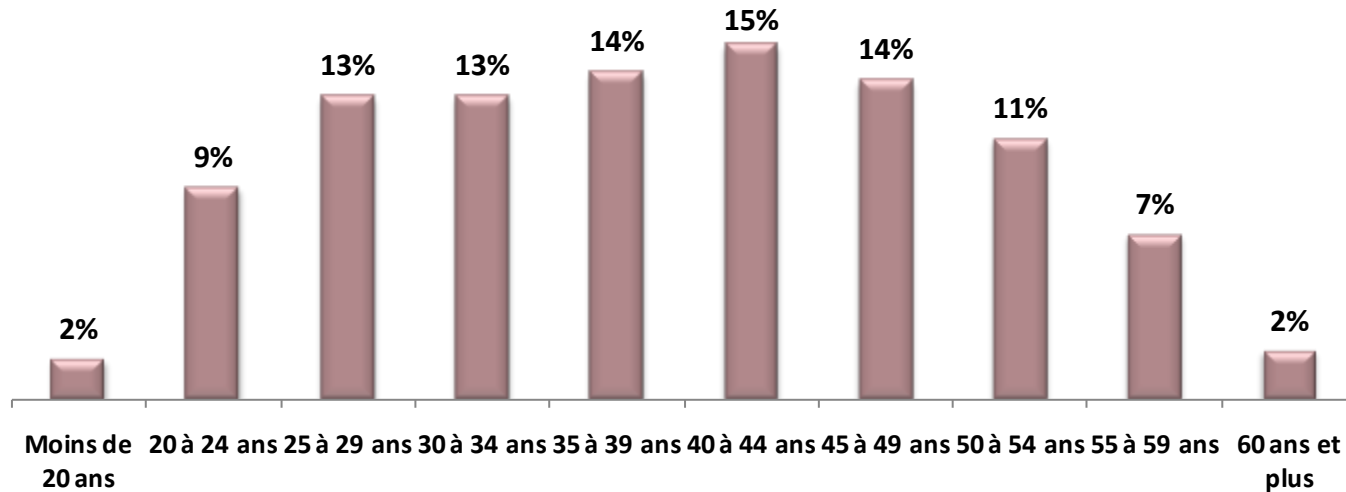
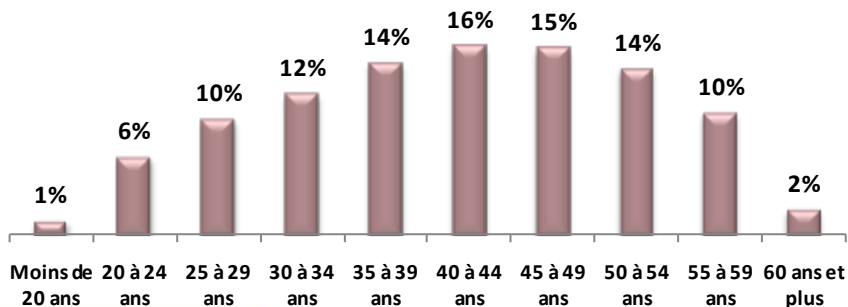
## Taux de féminisation par région



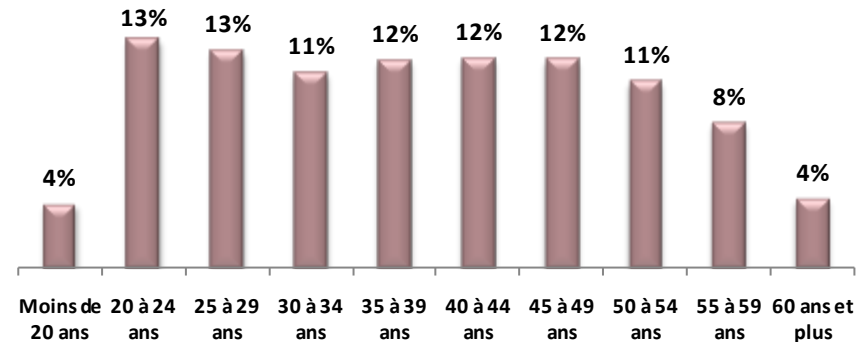
Rappel France entière : 25 %

## Répartition par tranche d'âge

## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce

Fabrication de produits en caoutchouc,  
plastique et autres produits minéraux

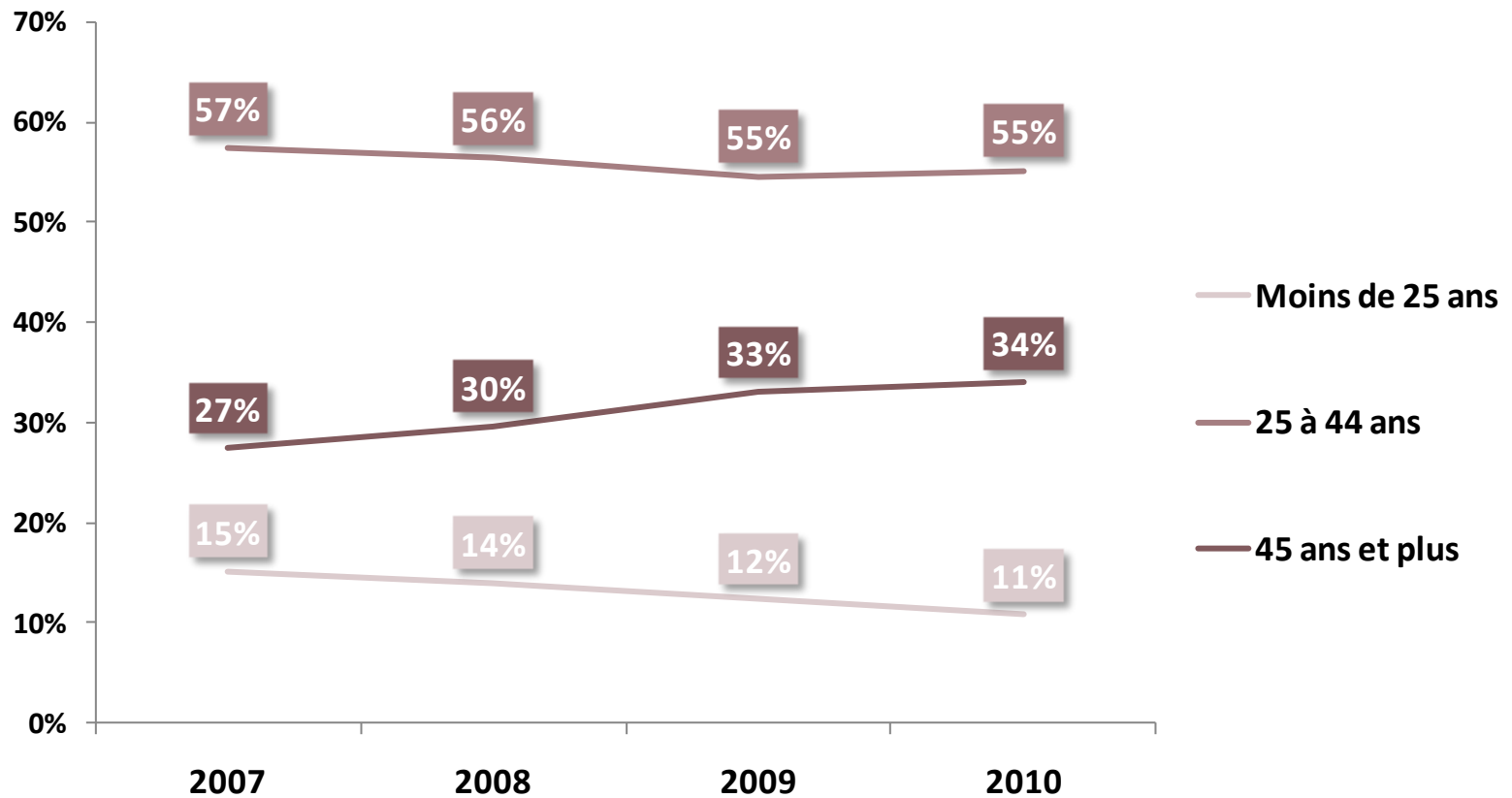
## Tous secteurs confondus





# Répartition par tranche d'âge

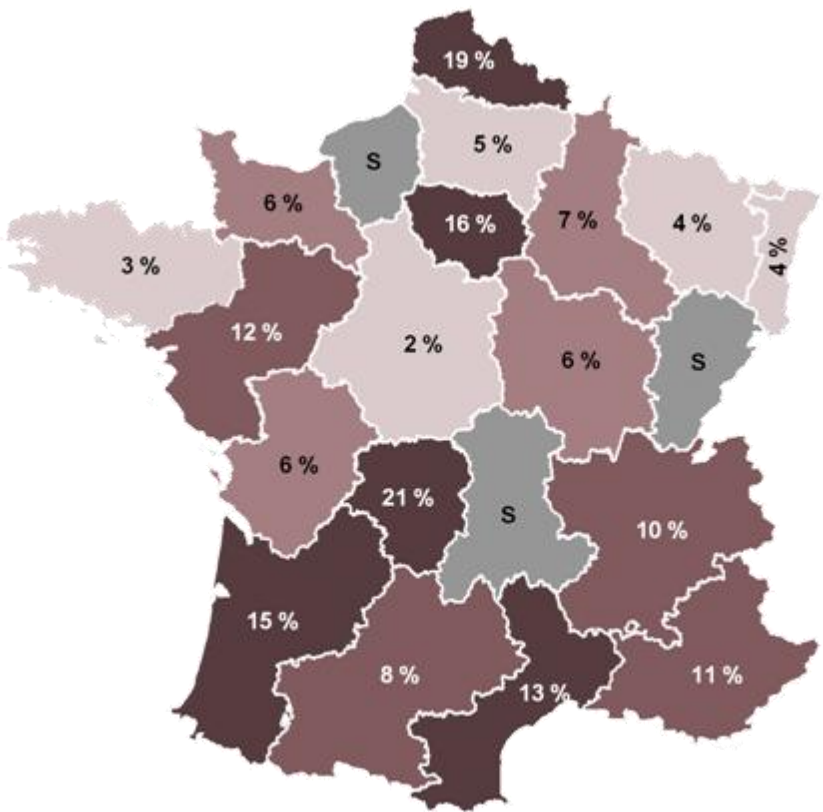
## Evolution de la répartition par tranche d'âge



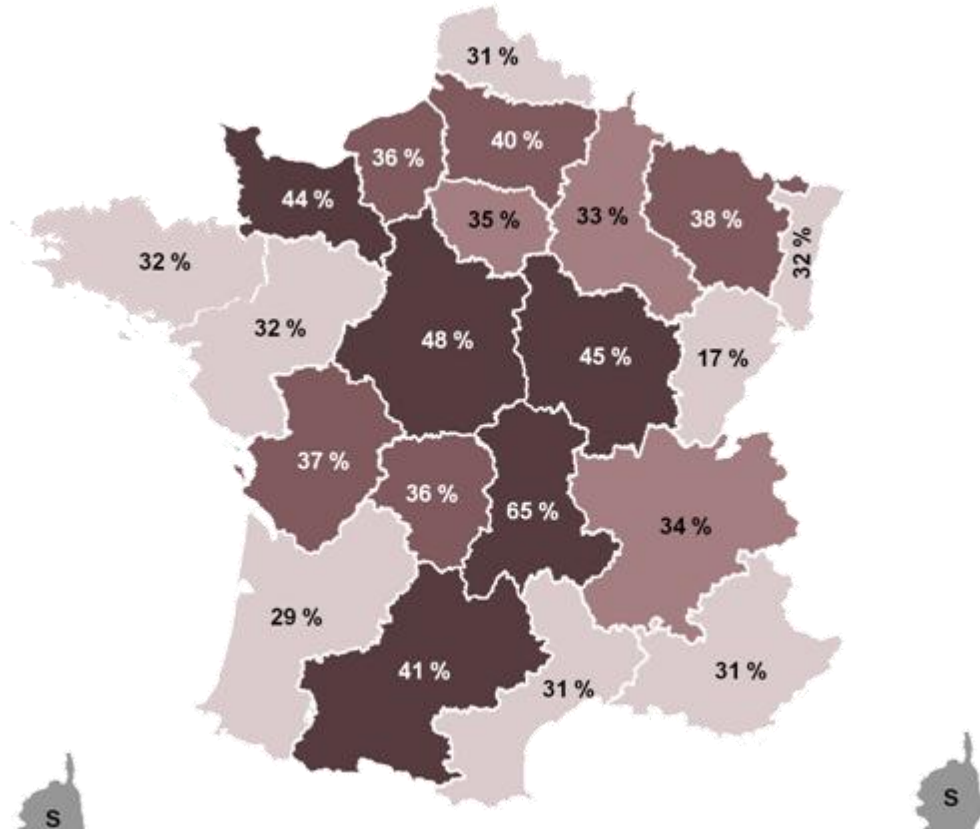
# Répartition par tranche d'âge

Part des moins de 25 ans par région

Part des 45 ans et plus par région



Rappel France entière : 11 %



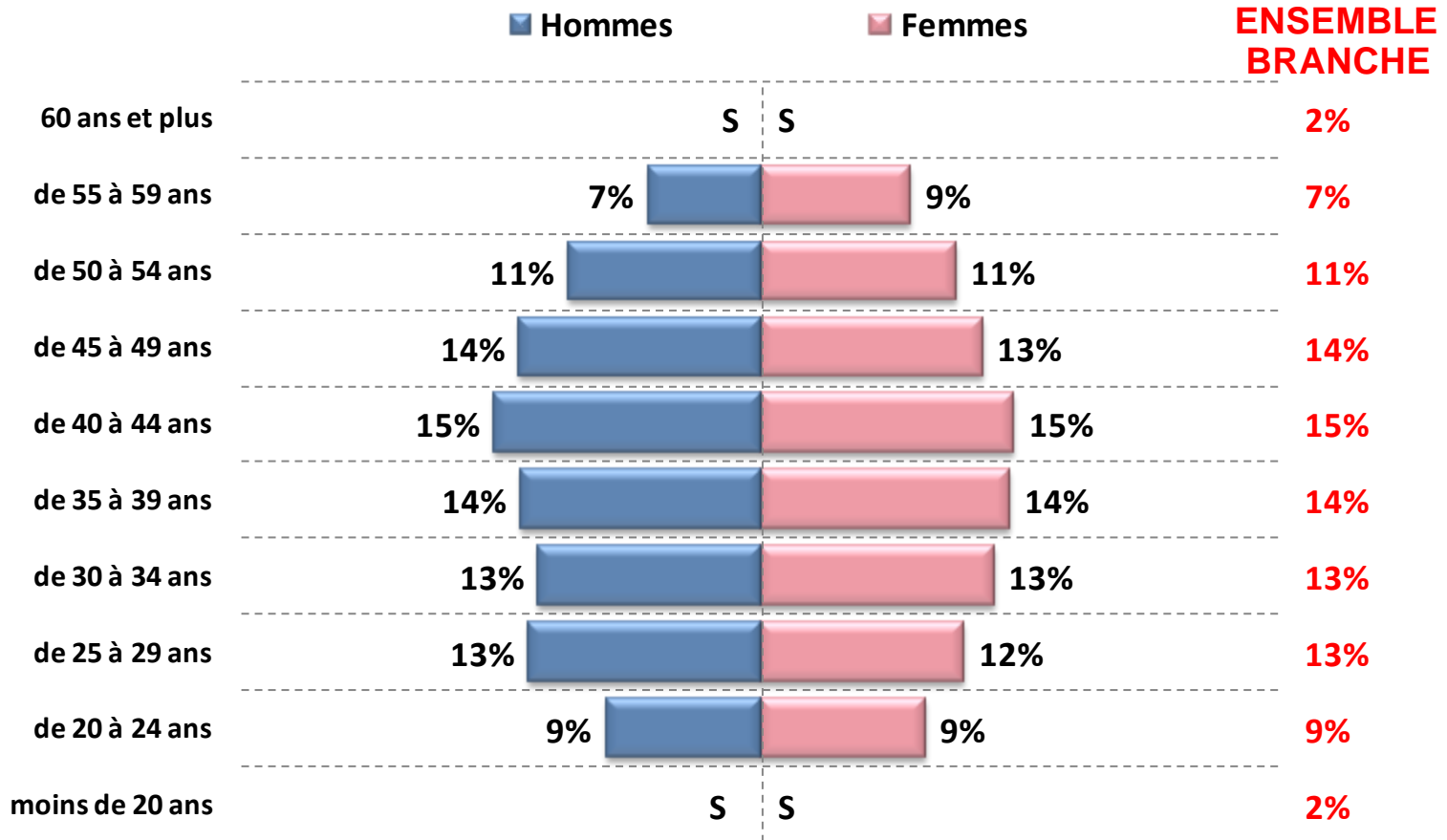
Rappel France entière : 34 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

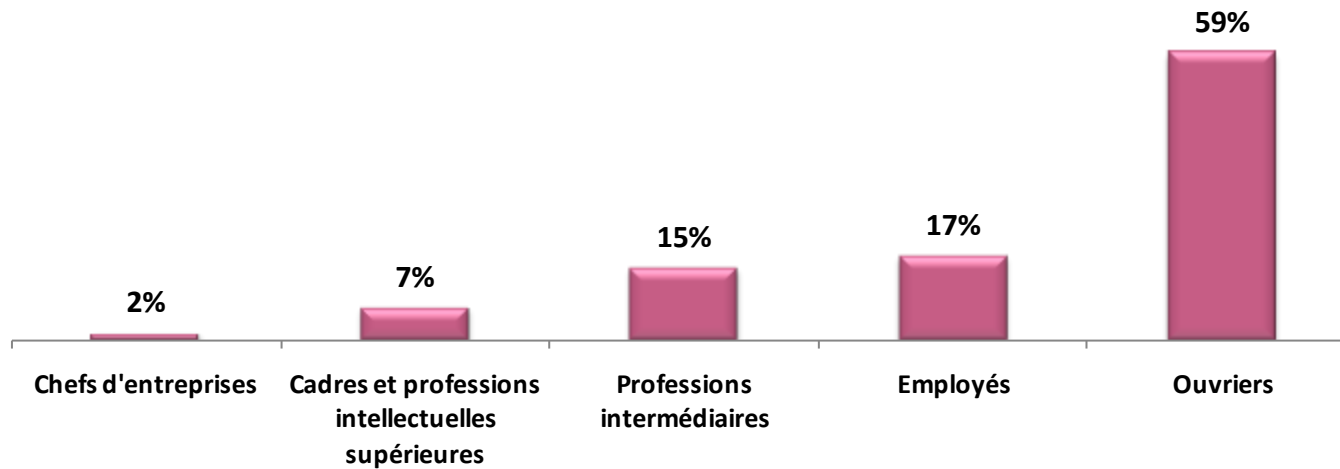
## Répartition par tranche d'âge

## Pyramide des âges

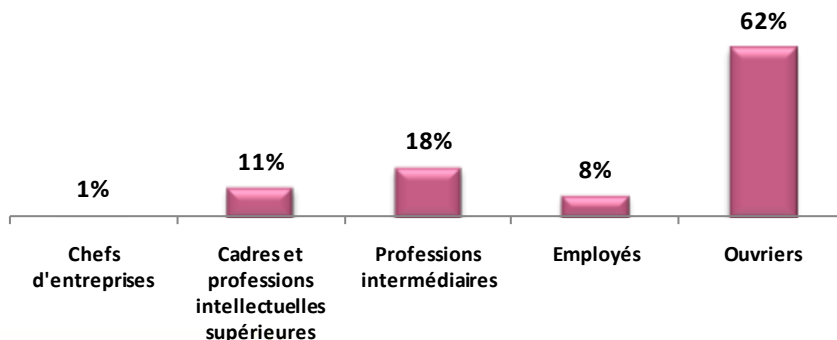


## Répartition par PCS

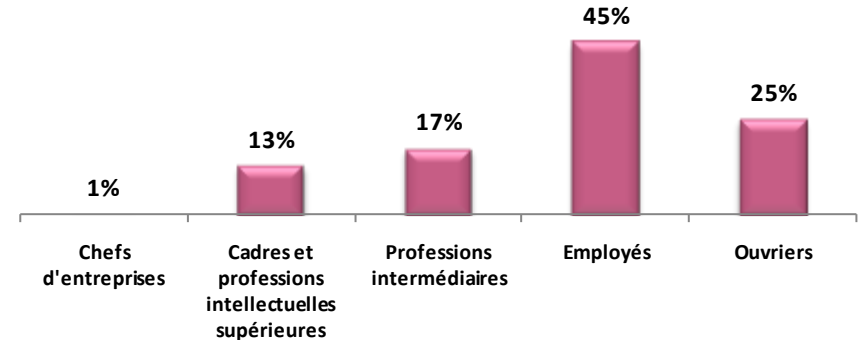
## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce



## Fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux

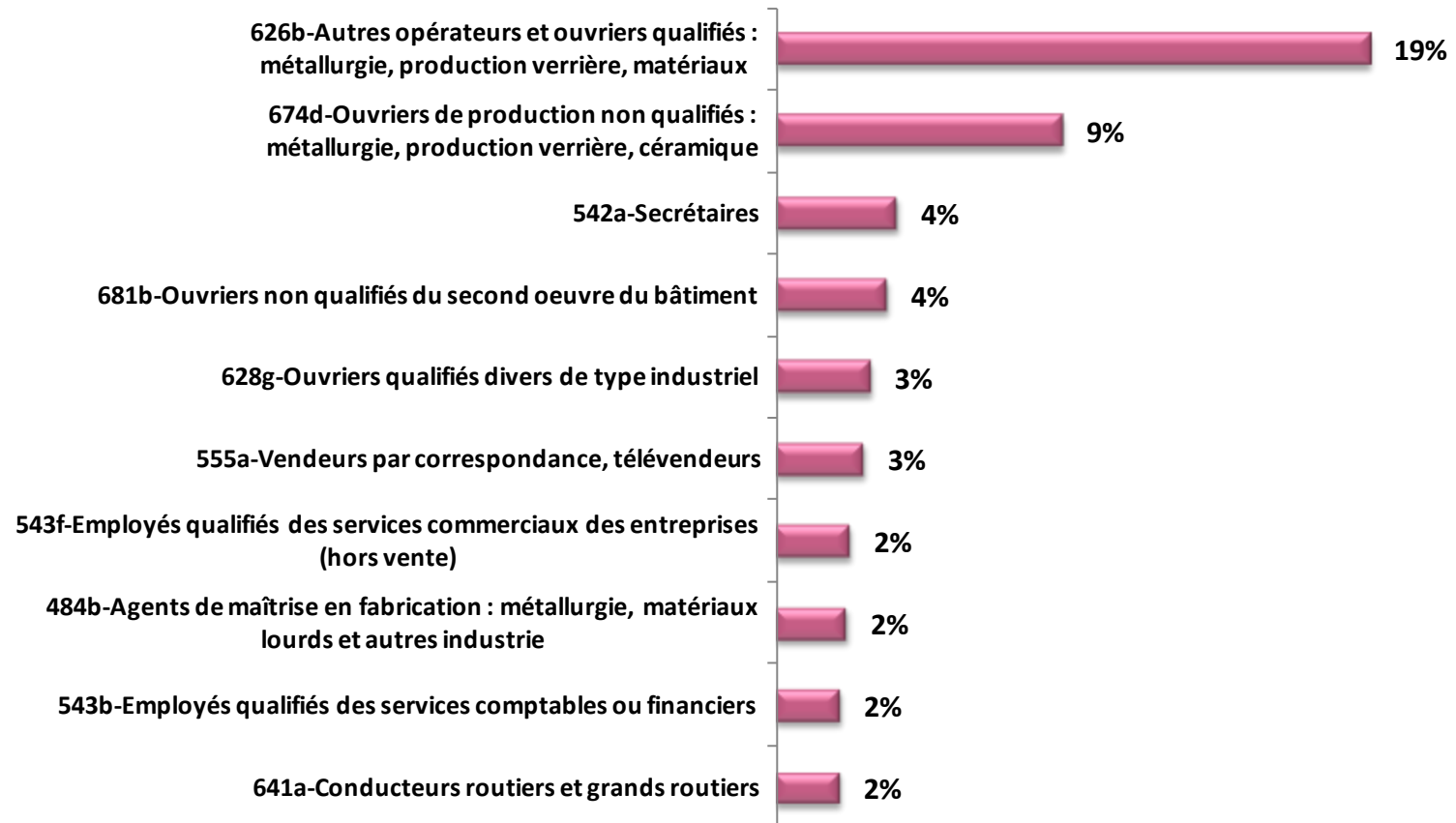


## Tous secteurs confondus



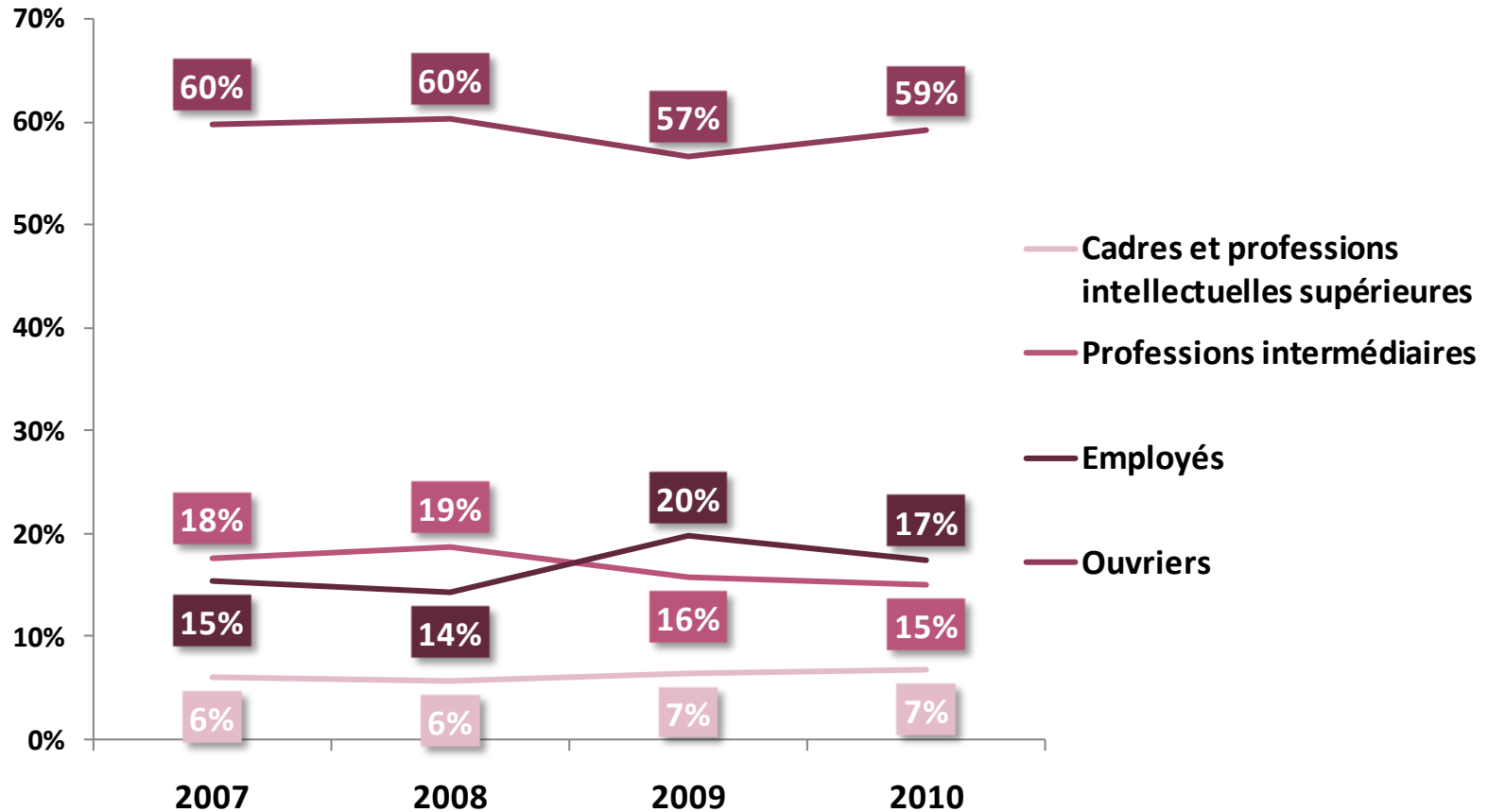
## Répartition par PCS

## PCS détaillée



## Répartition par PCS

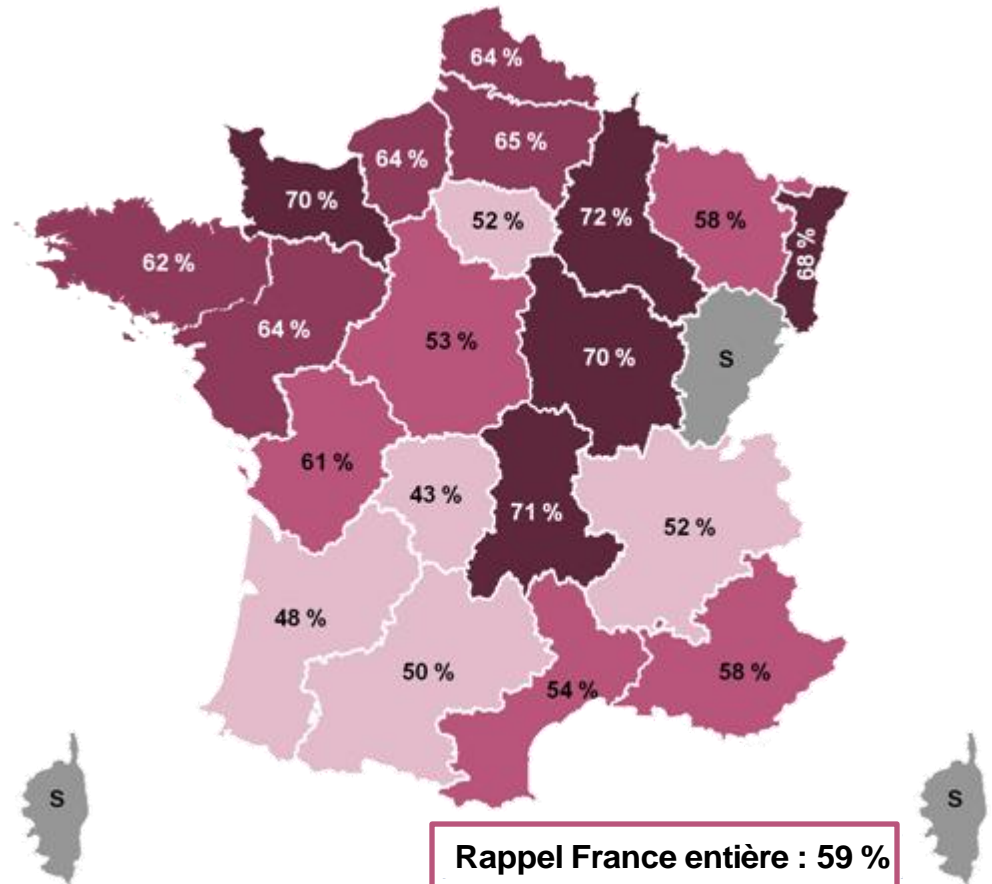
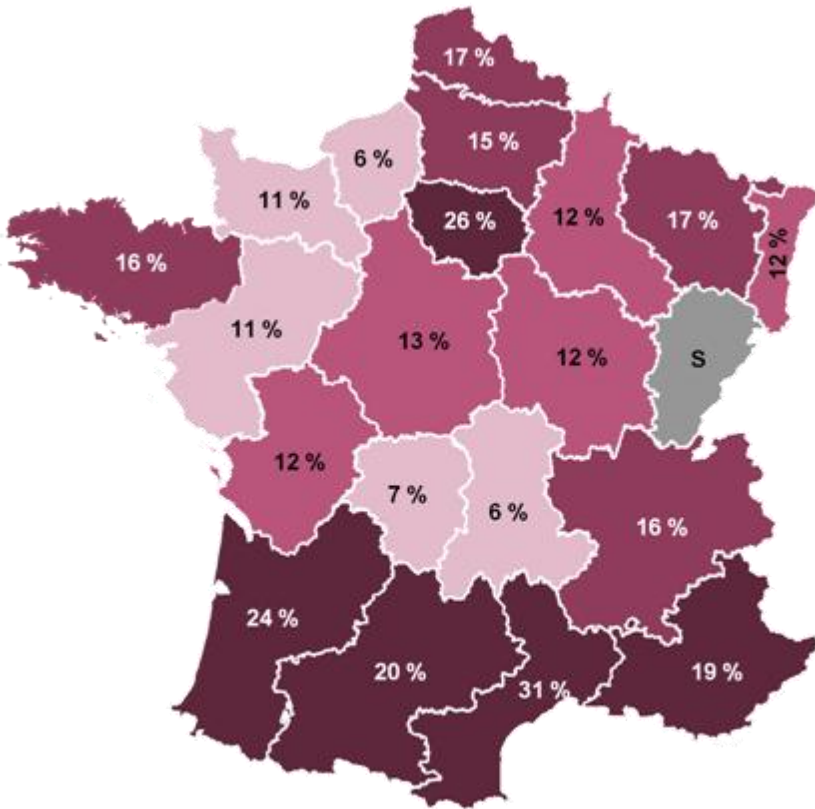
## Evolution de la répartition par PCS



# Répartition par PCS

Part des employés

Part des ouvriers



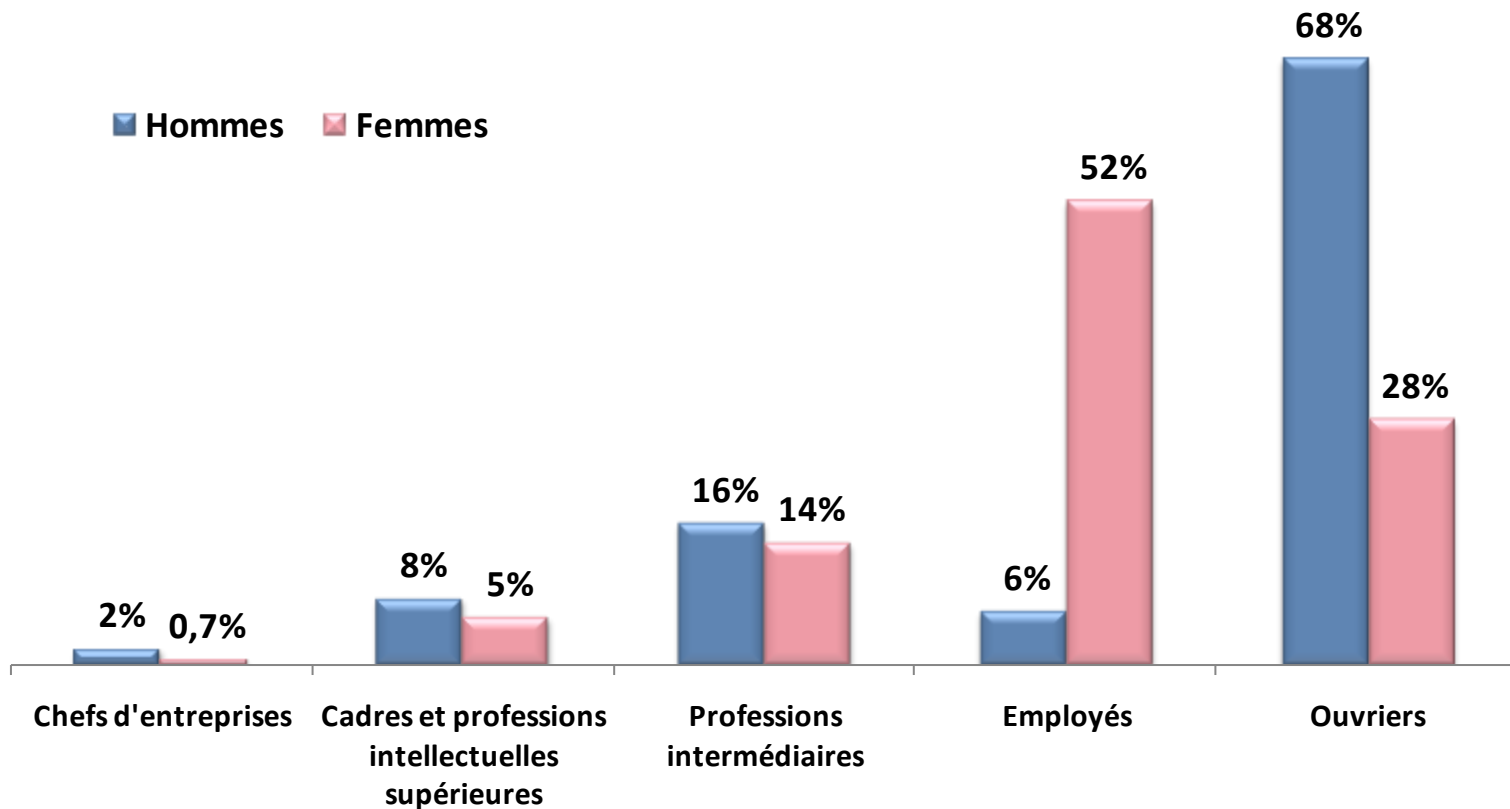
Rappel France entière : 17 %

Rappel France entière : 59 %

S Secret statistique

# Répartition par PCS

## Répartitions selon le sexe

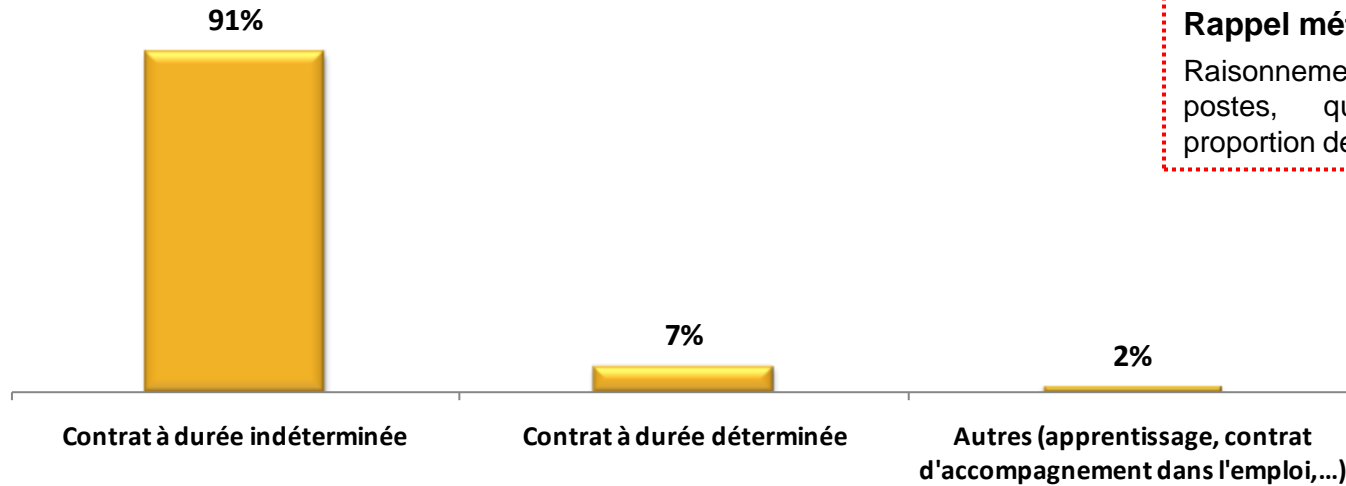




# 5 | Typologie des contrats

# Répartition par type de contrat

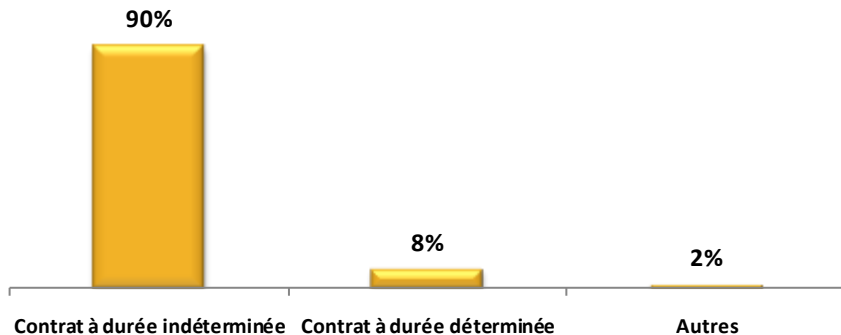
## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce



### Rappel méthodologique :

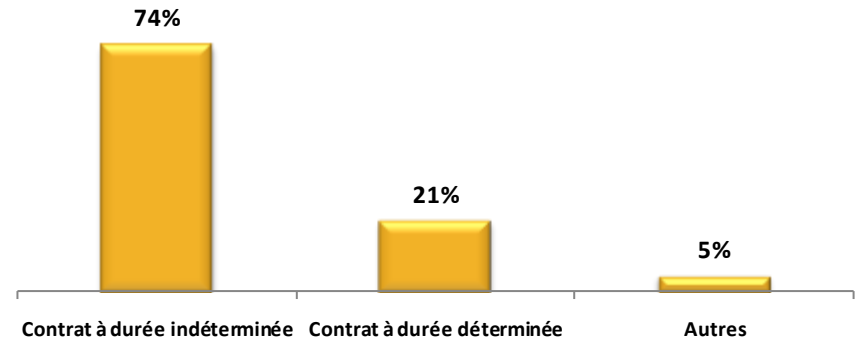
Raisonnement en termes de postes, qui favorise la proportion de salariés en CDD

## Fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux



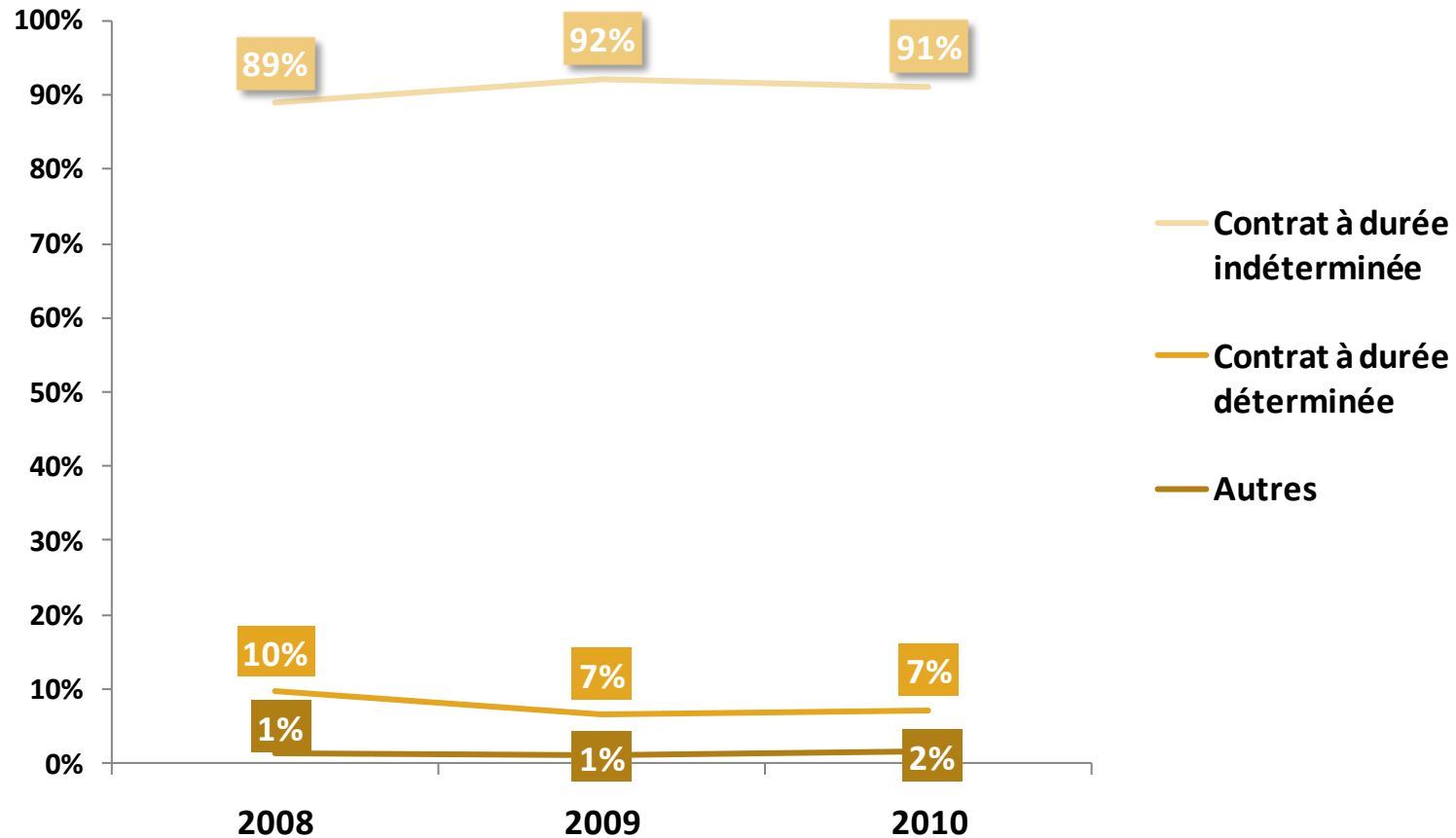
## Tous secteurs confondus

(hors IDCC 1413 - Travail temporaire permanents, 2378 - Travail temporaire intérimaires et NNNN – Non renseigné)



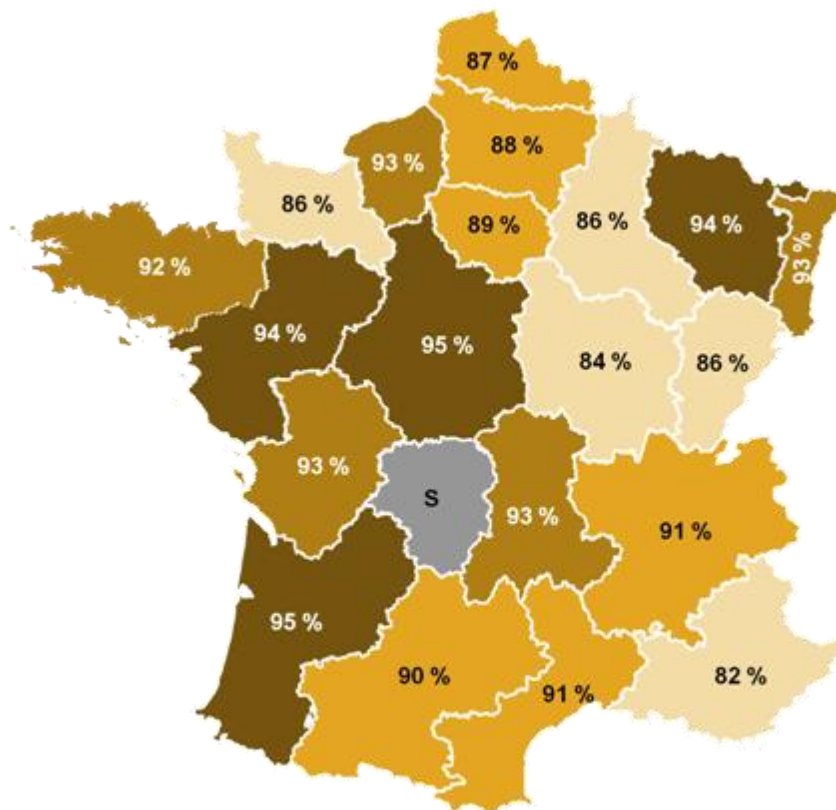
# Répartition par type de contrat

## Evolution de la répartition par type de contrat



# Répartition par type de contrat

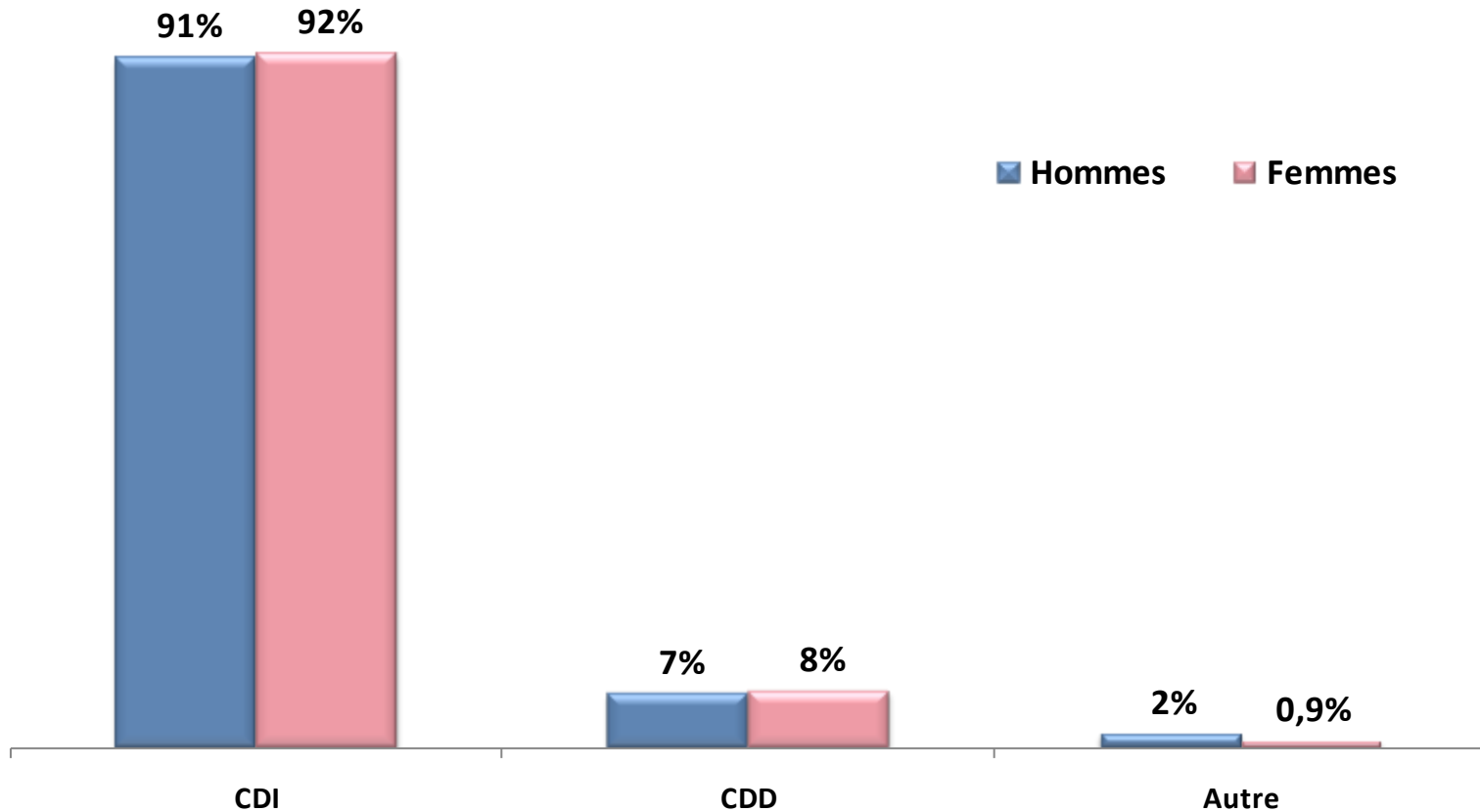
## Part des CDI



Rappel France entière : 91 %

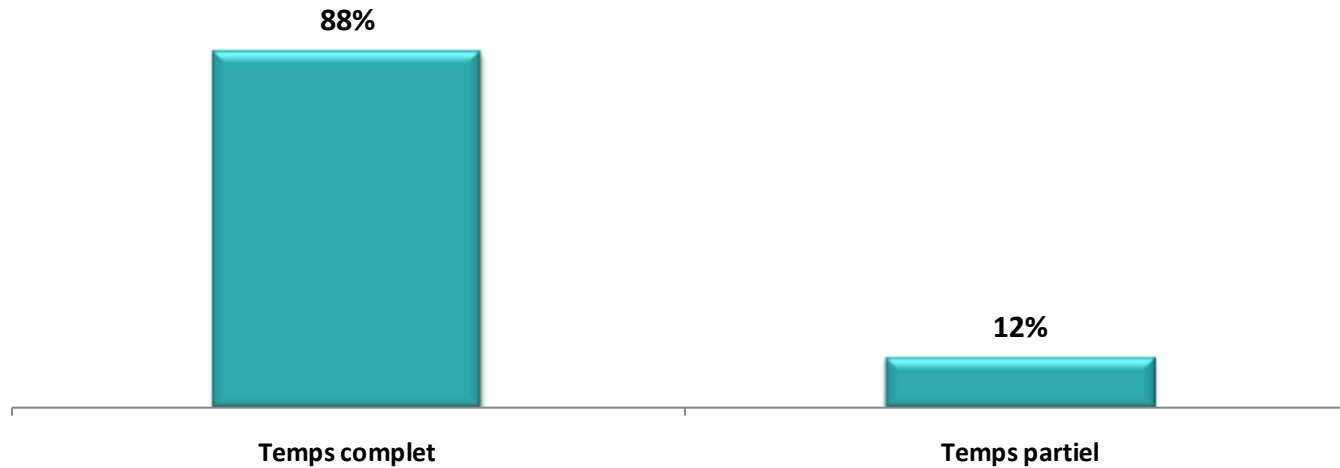
# Répartition par type de contrat

## Répartitions selon le sexe

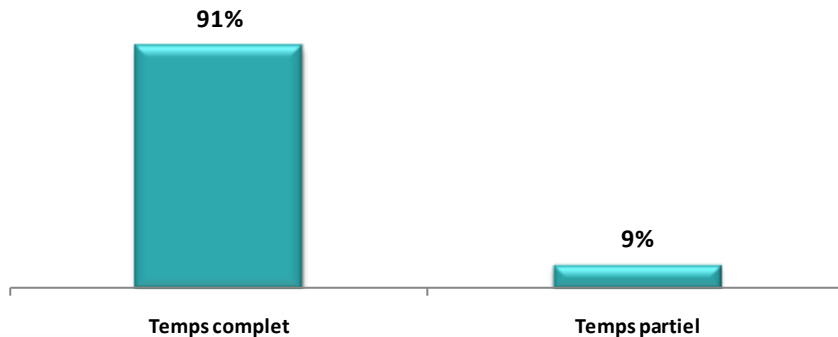


# Répartition par temps de travail

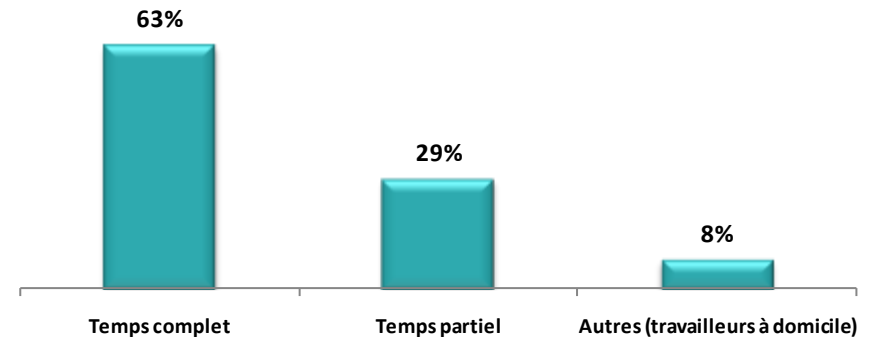
## Branche pro. de la miroiterie, de la transformation et du négoce



## Fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux

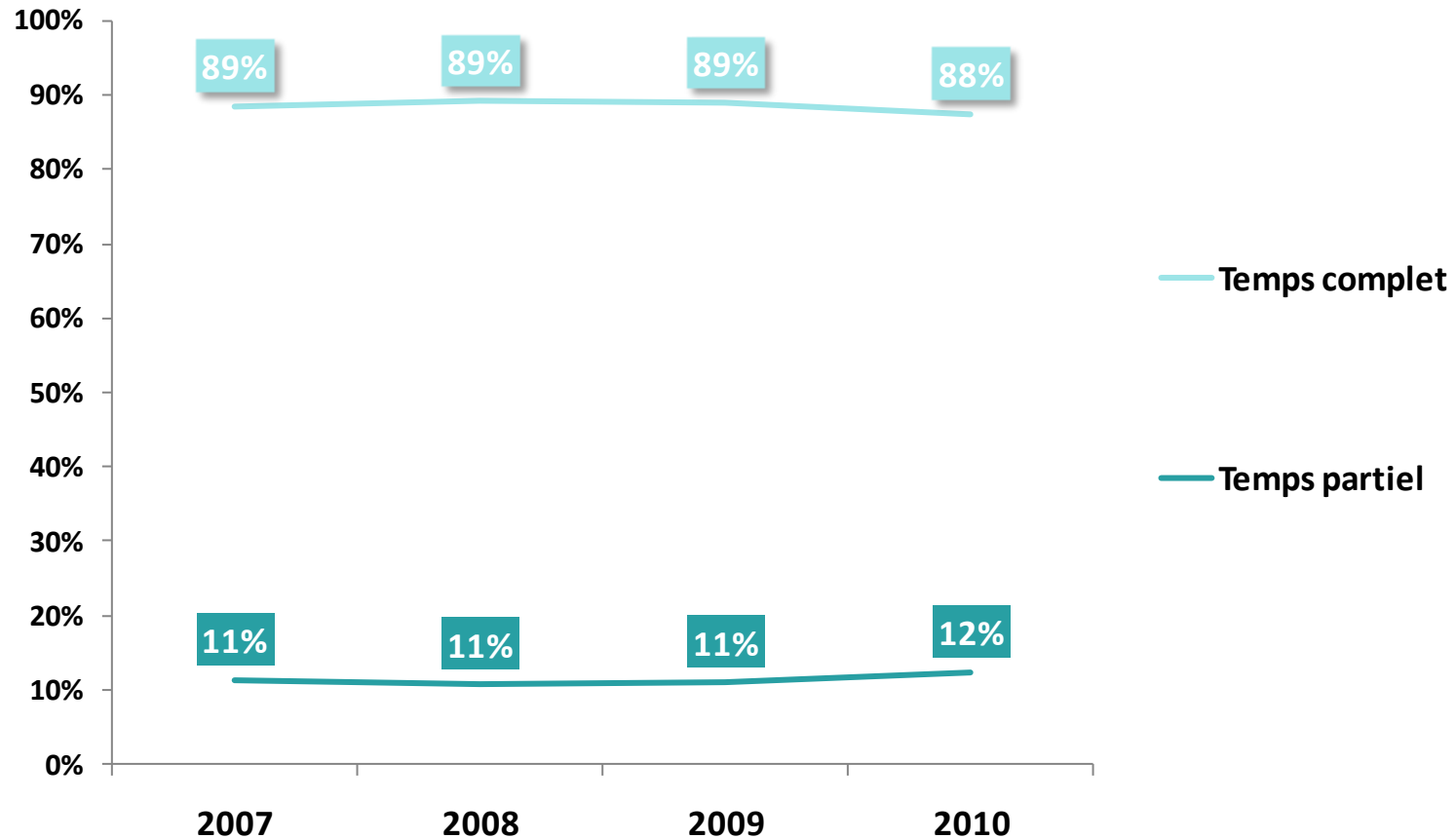


## Tous secteurs confondus



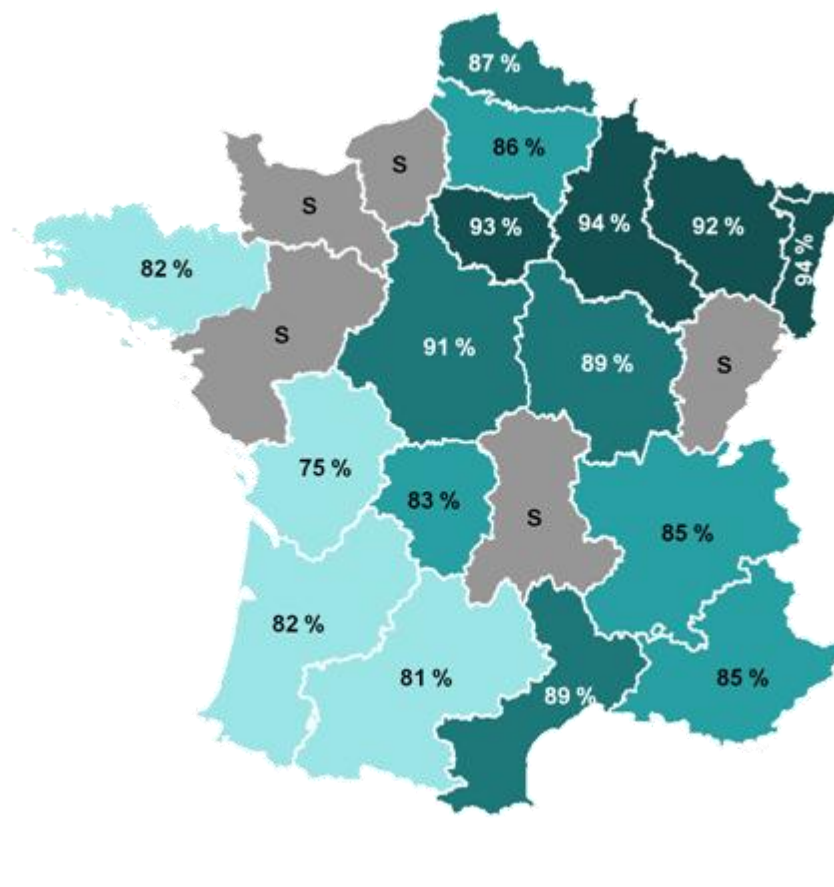
# Répartition par temps de travail

## Evolution de la répartition par temps de travail



# Répartition par temps de travail

## Part des contrats à temps complet

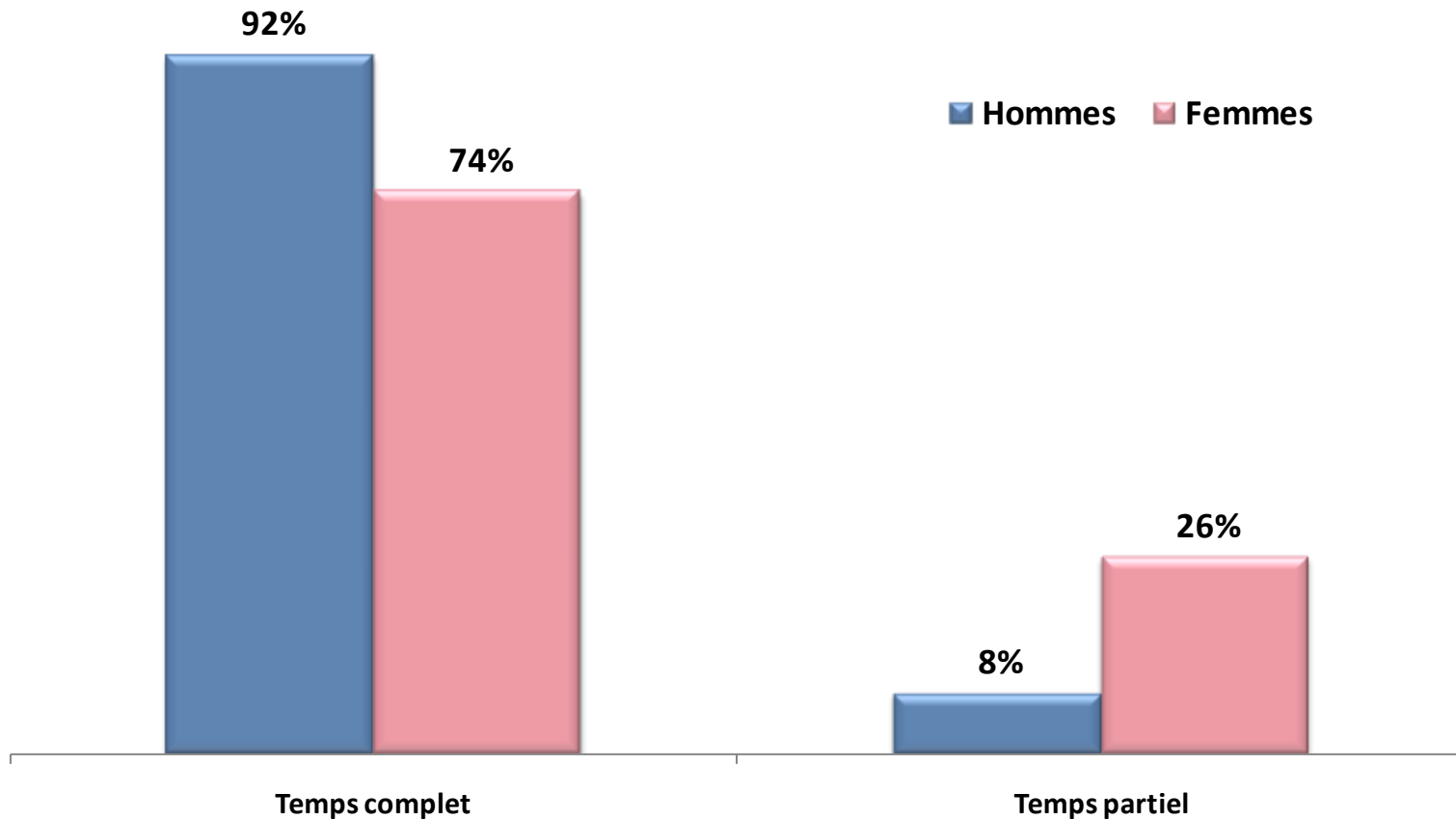


**Rappel France entière : 88 %**



# Répartition par temps de travail

## Répartitions selon le sexe



# 6 | Annexes

## Secret statistique

« Tout tableau diffusé au public ne doit en aucun cas permettre l'identification directe ni indirecte d'un salarié ou d'un établissement.

Pour les tableaux au lieu de résidence, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit comporter moins de 5 salariés ;
- aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale de la case.

Pour les tableaux au lieu de travail, en plus des deux critères précédents, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 établissements ou entreprises
- et un établissement ou une entreprise ne doit pas représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Ainsi, les cases d'un tableau comprenant par exemple le nombre de postes, le volume d'heures et le salaire, ne sont diffusibles que s'il y a au moins 3 entreprises et qu'aucune entreprise ne concentre ni 85 % de l'effectif, ni 85 % du volume d'heures, ni 85 % de la masse salariale. »

## Ce portrait statistique a été réalisée par le service Observatoires d'AGEFOS PME

### Contacts :

**Stéphane Phan**

Service Observatoires AGEFOS PME  
sphan@agefos-pme.com

**Julien Mestre**

Service Observatoires AGEFOS PME  
jmestre@agefos-pme.com

**Amandine Roche**

Service Observatoires AGEFOS PME  
aroche@agefos-pme.com

**Romain Sabatte**

Service Observatoires AGEFOS PME  
rsabatte@agefos-pme.com